

Association loi 1901 ; 12 rue Anne Boivent, 35300 Fougères

tel. : 02-23-51-00-69

afusalp@club-internet.fr



**AFUSALP**

Association des familles  
d'usagers de l'association Le Parc

### Nos réalisations :

Après-midi témoignages ; barbecue ; galette des rois ; initiation aux arts du cirque pour petits et grands ; spectacle de magie ; sensibilisation à la langue des signes en introduction aux stages d'apprentissage de 2006 à 2011 ; partenariat avec le Roulettes Club Fougèrais pendant 2 ans ; constitution d'une médiathèque spécialisée (LSF) à Fougères ; gymnastique stretching pour les enfants en 2009-2010 ainsi qu'un atelier de « musique par le rythme »...

### Nos participations régulières en tant que représentants des usagers :

Conseils de la vie sociale de l'IPC et de la Résidence Robinson ; conseil d'administration de l'Association Le Parc ; démarche qualité de l'Association Le Parc ; groupe de travail sur le bénévolat à l'Association Le Parc ; commissions de prévention de la maltraitance ; groupes de travail sur les projets d'établissements ; Collectif Handicapés de la ville de Fougères ; Coordination de l'Autonomie, de la Dépendance du Handicap et de la Médiation...

### Nos projets:

Stage de LPC, sorties en familles, groupes de paroles, atelier cirque, aide financière pour certaines activités extra-scolaires pour les jeunes, etc...

L'AFUSALP est l'association de parents commune à tous les établissements gérés par l'Association Le Parc :

- le CAMSP Farandole à Fougères et à Vitré
- l'Hôpital de jour la Maison Bleue
- l'Institut Paul Cézanne
- Le service de soutien à l'intégration scolaire (SSEFIS)
- la Résidence Robinson

### Elle a quatre missions essentielles :

- elle organise des moments conviviaux et de partage entre les familles des différents établissements.
- elle s'efforce de développer toute activité susceptible d'apporter un soutien aux familles et/ou de promouvoir la socialisation des usagers.
- elle est l'interlocuteur privilégié des établissements ou service sus-mentionnés dans le cadre de l'application des lois (2 janvier 2002, 11 février 2005...) : elle représente les usagers et leur famille.
- elle participe à des instances locales, départementales afin d'améliorer la prise en charge et l'avenir des usagers.